



N° 1020 MESRS/DC/SGM/DBAU/SIS/SAUA/DAUE/SA

Cotonou, le 28 mai 2025

COMMUNIQUE

(A afficher)

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique communique :

Le Royaume du Maroc à travers la Direction Générale de l'Office de Formation Professionnelle et de la Promotion de Travail (OFPPT) met à la disposition du gouvernement béninois au titre de l'année académique 2025-2026, vingt (20) bourses de formation professionnelle dans différentes filières et dix (10) places « sans bourse » dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

I- Conditions d'attribution et obligations des bénéficiaires

Les bénéficiaires desdites bourses sont astreints aux obligations suivantes :

✓ Au Bénin

Se conformer strictement aux prescriptions de la nouvelle orientation de gestion des bourses étrangères à savoir :

- s'obliger, de manière conjointe avec les parents ou tuteurs légaux, à assurer, pendant toute la durée de la formation, le versement d'un complément mensuel de bourse d'un montant de cinquante mille (50 000) francs CFA, à transférer directement au bénéficiaire et à transmettre, après chaque opération, la preuve dudit transfert à l'adresse électronique suivante : secretariat.dbau@gouv.bj relevant de la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU).

✓ Au Maroc

Les étudiants boursiers devront :

- se conformer strictement aux lois et règlements en vigueur au Maroc ;
- s'engager à souscrire à une assurance maladie au Maroc ;
- accepter de poursuivre les études dans la filière de formation attribuée par la Partie marocaine.

II- Conditions d'admission

Les conditions d'admission aux bourses sont les suivantes :

- être titulaire du baccalauréat ;
- les élèves en classe de terminale pourront postuler sous réserve de l'obtention du baccalauréat ;
- ne pas être boursier en cours d'étude dans les Universités Publiques du Bénin ;
- ne pas être un boursier de l'AMCI.

III- Dossier de candidature

Le dossier de candidature comporte les pièces ci-après :

- Soumettre en ligne toutes les pièces du dossier pour pouvoir télécharger la fiche d'inscription en ligne sur le site web <https://bourses.enseignementsuperieur.gouv.bj> ;
- un (01) formulaire de demande de bourse marocaine dûment rempli et signé (à télécharger sur le site web <https://bourses.enseignementsuperieur.gouv.bj>) ;
- une (01) copie légalisée de l'attestation du baccalauréat ou son équivalent ;
- une (01) copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ou du diplôme équivalent ;
- l'original du certificat de scolarité pour les candidats qui postulent sous réserve de l'obtention du baccalauréat ;

- une (01) copie légalisée des bulletins de notes (semestriels ou trimestriels) de la classe de terminale pour les candidats qui postulent sous réserve de l'obtention du baccalauréat ;
- une (01) copie de l'acte de naissance sécurisé ou tout document équivalent ;
- une (01) copie légalisée du certificat de nationalité ;
- une (01) copie des trois (03) premières pages du passeport ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois à la date de clôture du dépôt des dossiers ;
- l'original du certificat médical délivré par un médecin assermenté dans un centre de santé publique attestant que le candidat n'a pas de maladies graves, transmissibles ou contagieuses ou porteur d'une pandémie notamment la tuberculose ;
- une quittance de cinq mille (5 000) francs CFA, représentant les frais d'étude de dossier, délivrée par le Trésor Public après paiement sur le compte : **BJ6600100100000010156674 - DBAU** ;
- une (01) chemise dossier cartonnée à rabat (couleur jaune).

NB :

- la liste des filières disponibles est jointe au présent communiqué ;
- les diplômes obtenus à l'étranger doivent être accompagnés d'une attestation d'authenticité et d'équivalence ;
- tout dossier incomplet ou non conforme sera systématiquement rejeté.

Pour des renseignements complémentaires sur l'AMCi, sur les établissements publics de formation, sur la procédure et les modalités d'inscription et de séjour au Maroc ainsi que sur le règlement des bourses de coopération, les candidats aux bourses peuvent consulter les sites suivants :

- Agence Marocaine de Coopération Internationale : www.amci.ma

- Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : www.enssup.gov.ma ou www.men.gov.ma
- Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : www.ofppt.ma
- Police d'assurance : www.finassure.org

La date limite de dépôt de dossier est fixée au jeudi 12 juin 2025 à 12 heures 00 minute.

Pour la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et P.O.



LISTE DES FILIERES DISPONIBLES POUR LA BOURSE MAROCAINE (FORMATION PROFESSIONNELLE) AU TITRE DE 2025-2026

➤ avec bourses

N°	Filières	Quotas garçon	Quotas fille	Total
1	Automatisation et Instrumentation Industrielle	1	1	2
2	Développement Digital	1	1	2
3	Diagnostic et Electronique Embarquée Automobile	1	1	2
4	Infrastructure Digitale	1	1	2
5	Intelligence Artificielle	1	1	2
6	Logistique Aéroportuaire et Gestion de Fret	1	1	2
7	Maintenance des Machines et Outillage en Plasturgie	1	1	2
8	Technicien Spécialisé en Maintenance des Engins BTP	2	0	2
9	Technicien Spécialisé en Régie et Gestion de Production	1	1	2
10	Technicien Spécialisé en Thermique industrielle	1	1	2
Total général		11	9	20

➤ sans bourses

N°	Filières	Quotas garçon	Quotas fille	Total
1	Maintenance des Engins de BTP	3	2	5
2	Technicien Spécialisé Gros Œuvres	3	2	5
Total général		6	4	10